

Douanes

1. Américaines :

- *Des nouvelles douanes sont installées aux abords du pont de Rouses-Point, sur la base de l'ancien pont. Attention vous devez avoir des papiers en règle et vos passeports, si vous possédez une Nexus, il faut avoir son drapeau bien en vue et surtout de téléphoner au moment vous allez passer. Si tous les passagers n'ont pas cette carte vous devez arrêter absolument. Il y a 4 quais qui peuvent accueillir 8 bateaux, un bateau sur deux est inspecté par les douaniers américains avec un maître-chien.*



- *cliquez sur le logo pour en savoir plus.*




Aérien



Terrestre



Maritime

-
- *Lettre de consentement pour les parents ou grands-parents qui emmènent leurs enfants aux USA.* 

2. Canadiennes :

- *Si vous avez passé les douanes Américaines, même pour juste voir de vos yeux le pont de Rouses-Point, vous devez arrêter aux douanes canadiennes, l'amende est de 1000 \$ pour un passage non déclaré.*